



Inscription aux roulages 2018



Nom : Prénom : Licence (type et n°)

Adresse : Code postal : Ville :

e-mail : Tél. portable : Club **Chrono de référence à Carole :**

Personne à prévenir en cas d'accident (nom – prénom – téléphone) :

POUR LES NON LICENCIÉS : obligation de souscrire un Pass Circuit ou un Pass Circuit Eco sur le site de la FFM (ffmoto.org)

!!! joindre 1 Chèque par roulage demandé !!!

Pré réservation CMC Pré réservation Ext. Membres CMC Extérieurs
 (tarif valable jusqu'à un mois avant)

<input type="checkbox"/>	Samedi 17 Mars 2018 (3 groupes – 4 sessions de 20 mn)	09h-13h	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 55 €	<input type="checkbox"/> 65 €
<input type="checkbox"/>	Samedi 21 Avril 2018 (4 groupes – 6 sessions de 20 mn)	09h-18h	<input type="checkbox"/> 75 €	<input type="checkbox"/> 90 €	<input type="checkbox"/> 85 €	<input type="checkbox"/> 100 €
<input type="checkbox"/>	Vendredi 25 Mai 2018 (1 groupe - 6 sessions de 20 mn)	09h-18h	tarif unique 120 euros ... roulez dans l'ambiance compétition !!!			
		Créneau réservé aux non compétiteurs du WE de course des 4 Heures du CMC			
<input type="checkbox"/>	Samedi 01 Septembre 2018 (4 groupes – 6 sessions de 20 mn) .	09h-18h	<input type="checkbox"/> 75 €	<input type="checkbox"/> 90 €	<input type="checkbox"/> 85 €	<input type="checkbox"/> 100 €
<input type="checkbox"/>	Samedi 20 Octobre 2018 (3 groupes – 4 sessions de 20 mn)	09h-13h	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 55 €	<input type="checkbox"/> 65 €

--ATTENTION : majoration de 10 euros pour tout règlement sur place le jour du roulage--

La signature vaut acceptation du « Règlement des roulages » ci-joint

Date

Signature du pilote



Règlement des roulages

- seules les inscriptions dûment remplies accompagnées d'un chèque seront enregistrées
- 1 chèque par roulage à l'ordre du CAROLE MOTO CLUB, mentionner votre nom, la date du roulage et le n° de téléphone portable au dos du chèque
- les membres du CMC seront privilégiés jusqu'à 1 mois avant la date du roulage. En dehors de cette règle les engagements seront pris en compte en fonction de leur date d'arrivée. Les pilotes retenus recevront obligatoirement une confirmation
- le club se réserve le droit d'annuler le roulage 48h avant en cas de circonstances exceptionnelles
- toute annulation par un pilote moins de 2 semaines avant la date entraînera l'encaissement du chèque sauf cas exceptionnel de santé ou remplacement par un autre engagement
- le club exclura sans remboursement toute moto dont l'état est estimé dangereux pour la sécurité ainsi que tout pilote à l'équipement insuffisant ou en mauvais état.
- équipement obligatoire en bon état (casque, combinaison 1 pièce en cuir ou 2 pièces reliées par une attache, gants en cuir, bottes de moto en cuir, protection dorsale). **Attention ! la simple mousse dorsale vendue avec certains blousons ou combinaisons n'est pas suffisante !!!!!!!**
- en cas d'utilisation d'une moto ayant son équipement routier, il est impératif de mettre de l'adhésif sur les éléments en plastique ou en verre susceptibles de casser (glace de rétroviseur, phare, clignotant) et de rabattre ou d'enlever les rétros.
- respect des consignes de sécurité qui seront rappelées avant le roulage (tout manquement peut entraîner l'exclusion)
- pour toute présentation du drapeau/feu rouge sur la piste, le pilote doit ● lever le bras pour prévenir les pilotes suivants ● ralentir et ne plus effectuer de dépassement ● finir lentement son tour et rentrer aux stands

En signant le formulaire d'inscription, le pilote déclare se conformer aux séances de tours libres et/ou d'entraînement organisées par le Carole Moto Club, et rouler sous son entière responsabilité, renonçant ainsi irrévocablement pour lui-même et tous ses ayants droits, à tous recours, à quelque titre que ce soit, contre les propriétaires ou exploitants du circuit, organisateurs, équipes de secours et commissaires de piste. Par la présente il accepte les risques inhérents aux essais moto sur circuit.

Le pilote déclare avoir pris connaissance de ce texte et dégage le Carole Moto Club et ses responsables, en leur qualité d'organisateur, de toute responsabilité en cas d'accident de quelque nature qu'il soit. Il déclare renoncer en conséquence à exercer des poursuites à leur encontre pour tous dommages corporels ou matériels dus à l'utilisation de son véhicule, qu'ils soient causés à sa personne ou aux tiers et ce pendant l'évènement pour lequel il s'est inscrit.

Ce document vaut décharge de responsabilité du Carole Moto Club et de ses responsables en leur qualité d'organisateur.

SIGNATURE OBLIGATOIRE DU REGLEMENT PAR LE PILOTE